



## LE MOT DU MAIRE

Nous venons de traverser une période un peu mouvementée puisque, aussitôt après avoir désigné nos représentants au Parlement européen, il nous a fallu, de manière totalement inattendue, reprendre le chemin des urnes pour renouveler les députés de l'Assemblée nationale.

Le député sortant, Yannick Monnet, a été réélu dans notre circonscription et, personnellement, je m'en réjouis car je connais son investissement personnel et sa parfaite connaissance du territoire qu'il représente.

Au plan national toutefois, le résultat de ces différents scrutins a déjoué tous les pronostics et reste à interpréter. Il prouve le malaise profond de notre société et traduit peut-être une certaine colère renforcée par le sentiment de n'être pas entendu ni compris, que ce soit en matière de justice sociale, de pouvoir d'achat ou de bien vivre ensemble.

J'ose espérer que l'expression « fâchés mais pas fachos » correspond à ce que chacun d'entre vous a souhaité exprimer car, pour la première fois à Franchesse, deux tendances se sont presque exactement partagées les suffrages.

Pour revenir à des préoccupations plus locales, vous avez sans doute constaté la mise en place d'« écluses » sur la route de Limoise afin de ralentir la circulation à l'entrée du bourg. Nous avons opté pour ce système car il est facile à mettre en œuvre, peu coûteux et présente moins de nuisances sonores pour les

riverains. Pour le moment, ces écluses sont posées à titre d'essai et pourront être adaptées. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou commentaires en mairie. Un marquage au sol devrait intervenir à l'automne pour compléter ce dispositif.

Les trottoirs de la place Pierre Brizon ont été refaits et de nouvelles places de stationnement seront créées en parallèle, ce qui entrainera un rétrécissement de la chaussée et dissuadera peut-être certains automobilistes peu scrupuleux ou très inattentifs de s'engager dans l'unique sens interdit de notre village.

Ces différents aménagements devraient donc améliorer la sécurité tout en préservant l'esthétique des lieux.

Après ce printemps particulièrement humide et même tout pourri, nous avons grand besoin de retrouver un peu de lumière et de douceur qui nous permettent de profiter des beaux jours et de partager de bons moments. C'est ce que je vous souhaite à tous.

Bonne lecture et bel été à vous.

Gérard Vernis

## À NOTER SUR VOS AGENDAS

- Du vendredi 2 au lundi 5 août : Fête patronale organisée par le Comité des fêtes
- Dimanche 25 août : Randonnée des Baladins
- Dimanche 15 septembre : Brocante organisée par Lucky Country Time
- Samedi 28 septembre : Bal Trad' organisé par Cap' au Village
- Samedi 26 octobre : Soirée des Fers de Lance organisée par Sonic LadyLand
- Samedi 2 novembre : Soirée dansante organisée par le Comité des fêtes
- Lundi 11 novembre : Commémoration

Mairie : 11 pl. Marguerite Chanier - 03160 Franchesse - Tél : 04 70 66 26 26  
Courriel : mairie-franchesse@wanadoo.fr - Site internet : www.franchesse.fr - Page Facebook : Mairie de Franchesse  
Agence postale communale : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi 9h00-11h15.  
Horaires d'ouverture de la mairie : Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h00-12h00 et 14h00-16h30 - Samedi 9h00-12h00.  
Permanences France Services : Tous les premiers jeudis du mois de 9h00 à 12h00 à la salle polyvalente.

# Événements du premier semestre 2024

## VŒUX DU MAIRE

La cérémonie traditionnelle des vœux du Maire aux habitants de Franchesse s'est tenue dimanche 7 janvier.

Après un tour d'horizon des événements et réalisations 2023, le Maire a tracé les perspectives 2024 et souhaité une très bonne année à tous.

Le nouveau site internet de la commune a été présenté. Il a été mis en ligne début juin.

Au cours de la cérémonie a eu lieu la traditionnelle remise des prix pour le concours des maisons fleuries 2023. Un bon d'achat de la pépinière Raguet a été remis à chaque participant

Un pot de l'amitié a suivi, pendant lequel la galette des rois réalisée par notre pâtissière Manon a été partagée.



## RECENSEMENT

Le recensement s'est déroulé du 18 janvier au 17 février. Nous souhaitons tout d'abord remercier les agents recenseurs d'avoir effectué leur mission avec beaucoup de sérieux ainsi que toutes les personnes qui ont répondu au recensement.

Les résultats officiels seront connus en fin d'année seulement ; 298 logements au total ont été recensés, parmi lesquels nous avons eu 198 retours. Les logements restants sont des logements non enquêtés pour diverses raisons : refus de coopération, logement occasionnel, vacant ou résidence secondaire. Sur ces 198 retours, 420 personnes ont été recensées.

## COMMEMORATION DU 19 MARS

En ce mardi 19 mars, un public nombreux est venu honorer les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Les élus de Franchesse étaient accompagnés de représentants des anciens combattants et des maires et élus de communes voisines, notamment Bourbon (les cérémonies de Bourbon et Franchesse ayant été faites en partenariat) et Saint-Plaisir, ainsi que des représentants de la gendarmerie et du Conseil départemental.

De nombreux porte-drapeaux ont rendu les honneurs au monument aux morts. L'adjointe au maire a lu le message de Patricia Mirallès secrétaire d'État chargée

des anciens combattants et de la mémoire. Ainsi que le souligne ce message, « pour les centaines de milliers d'appelés et d'engagés qui s'étaient succédé sur les rives sud de la Méditerranée, dans les montagnes de Kabylie, dans les gorges des oueds, pour ceux qui s'y trouvaient encore, le 19 mars fut d'abord un soulagement, l'espoir que les balles cesseraient de siffler. Nous réunir le 19 mars, c'est aussi faire écho à ce que l'histoire de France du 20<sup>e</sup> siècle, par ses déchirures, porte de profondément tragique en elle. Nous ne célébrons aujourd'hui ni victoire ni défaite militaire. L'issue de la guerre d'Algérie n'a pas été réglée par les armes.



Le chemin sur lequel la Nation s'est engagée est celui de la réconciliation des mémoires, à laquelle chacun doit participer, avec lucidité et honnêteté face aux faits. Ce chemin, long et difficile, mais nécessaire et salutaire, est aussi celui qui nous conduit vers une cohésion nationale consolidée. Car en reconnaissant sans a priori que des mémoires plurielles puissent exister et s'exprimer, c'est la France que nous grandissons, et son destin que nous construisons ».

## CHASSE AUX ŒUFS

Ils étaient nombreux les enfants à chercher les œufs sur et autour du stade ce lundi de Pâques.

Petits et grands ont ensuite partagé le pot de l'amitié offert par l'association des écoles Franchesse/Saint-Plaisir. Bien sûr, les enfants sont repartis avec des pochettes de chocolats.



## RANDONNEE DU 14 AVRIL

Le 14 avril, en dépit d'une météo capricieuse, les Baladins ont su rassembler un grand nombre de marcheurs, cyclistes, cavaliers et attelages pour sa première **randonnée gourmande**.



Au programme, faire découvrir l'histoire et l'évolution de notre boulangerie au moyen d'un livret écrit par notre ami Mamo.

Grâce à un partenariat et une forte implication de nos amis boulangers, les randonneurs ont pu partager tout au long de leur périple, un petit déjeuner chez notre Maire Gérard et Isabelle, un casse-croûte aux Vesvres chez Mr Rolland, le repas sous les arbres au Grand domaine et pour finir en douceur le dessert au stade.

À cette occasion, nous avons pu faire déguster des produits que vous pourrez retrouver à la boulangerie ainsi que chez certains producteurs de la commune comme Elsa pour ses fromages de chèvres.



Un grand merci à tous les participants et les bénévoles qui nous ont permis de partager un moment de convivialité tout en découvrant notre belle campagne.

Nous vous attendons nombreux, à notre **prochaine randonnée** qui se déroulera le dimanche 25 août. À vos basquettes ou montures !

## COMMEMORATION DU 8 MAI 2024



Comme chaque année, la victoire du 8 mai 1945 a été commémorée à Franchesse. Après une minute de silence en hommage aux soldats et civils morts pour la France et le dépôt de la traditionnelle gerbe, le

maire, Gérard Vernis, a lu le message préparé par Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire : « Il y a 79 ans, à Berlin, la France surmontait « l'étrange défaite » de mai 1940 et l'esprit de collaboration. Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait. Nous nous souvenons des hommes et des femmes qui ont refusé d'abandonner la Patrie à ceux qui l'avaient occupée et à ceux qui l'avaient trahie. Nous nous souvenons de toutes les victimes civiles qui payèrent un immense tribut. Nous nous souvenons des victimes de la déportation politique et raciale, dans les camps de concentration et dans les camps de la mort. De la guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. »



## NOUVEAU SITE INTERNET

Bulletin Municipal    Compte rendu CM  
Lettre d'information



Bienvenue sur le site de Franchesse

### Bienvenue sur le site officiel de la Mairie de Franchesse

Franchesse est un village dynamique de 487 habitants avec une activité agricole importante qui dispose de commerces, d'artisans, de plusieurs hébergements, d'une école, d'un bureau de poste, située dans le département de l'Allier et la région Auvergne, à 30 km de Moulins sur Allier.

Le site internet de la commune a fait peau neuve : davantage de rubriques, davantage d'images et une organisation des thèmes que nous espérons plus facile pour vous. Précurseur à son époque, l'ancien site était devenu techniquement obsolète. Les mises à jour seront maintenant plus faciles. Un grand merci à l'équipe qui s'est impliquée sur ce projet, en particulier Léa et Helen avec

l'assistance patiente et efficace de notre informaticien préféré, Frédéric Billet.

Bonne navigation sur [www.franchesse.fr](http://www.franchesse.fr)

## ASSOCIATION PIERRE BRIZON

L'association a fêté ses 20 ans dimanche 23 juin 2024. Le traditionnel **rassemblement** devant la plaque en hommage à Pierre Brizon et au vote historique du député maire de Franchesse contre les crédits de guerre du 24 juin 1916 a eu lieu en présence des élus et des associations amies telle que la « Libre Pensée ». Une gerbe a été déposée. L'ambiance était solennelle en ces périodes de recrudescence des guerres et de bouleversements politiques en France.

Ensuite une **matinée d'étude et de débat** attendait les participants sur trois thèmes :

## UN DIMANCHE GRIS D'ELECTION

Ce dimanche 9 juin 2024, le ciel du matin semblait ne pas vouloir céder sa place au soleil. Peu m'importait la pluie, car j'allais, comme mes collègues élus, accomplir mon devoir d'élus municipal en tenant le bureau de vote pour les élections européennes 2024.

Le bureau et les isoires, ainsi que les documents, avaient été installés la veille, les bulletins étaient à leur place, tout comme le Code électoral.

Dans une ambiance détendue, j'abordais ce dimanche pas comme les autres. Nous étions tous là pour le même but et assez fiers de contribuer au fonctionnement de la démocratie. L'urne était verrouillée, les clés remises à deux assesseurs désignés qui devaient être présents dès 18h00 pour le dépouillement.

À 8h00, le bureau ouvrait ses portes et les premiers votants arrivaient. Les scrutateurs, les assesseurs et le président (en l'occurrence le maire) étaient derrière le bureau. Les électeurs répondaient présents, chacun à sa place. Il est toujours agréable de voir les gens badiner, discuter entre eux, aller et venir, accomplissant leur devoir de citoyen.

Puis, à 18h00, le vote prenait fin. Le ciel, quant à lui, ne faisait aucun effort : il pleuvait à verse et le vent s'acharnait contre les grands platanes de la place. Peu importe, nous procédions au comptage des votes. La démocratie allait s'exprimer une fois encore.

Éric Bouchon

## ELECTIONS LEGISLATIVES

**Résultats de Franchise le 30 juin 2024.** Nous donnons les résultats des seules listes ayant recueilli au moins une voix.

PCF-Nouveau Front populaire : Yannick Monnet (candidat), Jean-Paul Dufrègne (suppléant)	96
DVD : Jean-Marie Guillaumein (candidat), Sonia De Freitas (suppléante)	10
Lutte Ouvrière : Jean-Marc Collot (candidat) - Christiane David (suppléant)	3
Ensemble : Stéphane Larzat (candidat) Dominique Croso (suppléant)	20
Les Républicains : Alexandra Bardet (candidat) Christophe Chatet (suppléant)	16
Rassemblement national : Anne-Marie Thès (candidate), Pierre de Nicolay (suppléant)	103

**Résultats de Franchise le 7 juillet 2024.**

PCF-Nouveau Front populaire : Yannick Monnet (candidat), Jean-Paul Dufrègne (suppléant)	120
Rassemblement national : Anne-Marie Thès (candidate), Pierre de Nicolay (suppléant)	127

- « Halte à la guerre ! » L'actualité de l'engagement pacifiste militant de Brizon et du Manifeste de Kienthal. Débat animé par Pierre Roy, biographe de Pierre Brizon ;
- Autour des monuments pacifistes de l'Allier : 20 ans de rassemblements contre toutes les guerres d'hier et d'aujourd'hui, pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de 14-18. Débat animé par Olivier Mathieu ;
- Autour des monuments républicains de l'Allier : 20 ans de rassemblements pour la défense de la République. Quelle République aujourd'hui ? Débat animé par Pierre Guillaumin, conseiller régional de l'Allier.

Une **exposition** et un stand librairie étaient à disposition des participants.



## ELECTIONS EUROPEENNES DU 9 JUIN

**Résultats pour Franchise.** Nous donnons les résultats des seules listes ayant recueilli au moins une voix.

La France fière, menée par Marion Maréchal soutenue par Eric Zémour	Maréchal Marion	16
La France insoumise - Union populaire	Aubry Manon	14
Le France revient ! Avec Jordan Bardella et Marine Le Pen	Bardella Jordan	54
Europe écologique	Toussaint Marie	9
Parti animaliste - Les animaux comptent, votre voix aussi	Thouy Hélène	6
Besoin d'Europe	Hayer Valérie	14
Ecologie positive et territoires	Wehring Yann	2
Liste Asselineau - Frexit, pour le pouvoir d'achat et pour la paix	Asselineau François	4
La droite pour faire entendre la voix de la France en Europe	Bellamy François-Xavier	12
Lutte ouvrière le camp des travailleurs	Arthaud Nathalie	1
Pour un monde sans frontière ni patron, urgence révolution !	Labib Selma	1
L'Europe ça suffit !	Philippot Florian	5
Réveiller l'Europe	Glucksmann Raphaël	16
Alliance rurale	Lassalle Jean	23
Europe territoires écologie	Lacroix Guillaume	1
Gauche unie pour le monde du travail soutenue par Fabien Roussel	Deffontaines Léon	23
Ecologie au centre	Governatori Jean Marc	4

# Travaux et entretiens réalisés 2024

## TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Des travaux ont lieu route d'Ygrande. Il s'agit de **raccorder une maison au réseau d'assainissement collectif**. Ces travaux sont réalisés par le Syndicat de voirie d'Ygrande.



## ENTRETIEN DES BATIMENTS PUBLICS

La commune entretient ses bâtiments publics : Les travaux de **nettoyage des façades** de l'école et des logements locatifs attendant. Les façades ont été lessivées et les sous toits repeints. Les nids d'hirondelles détruits à cette occasion ont été remplacés à l'issue des travaux par des nids artificiels.



## Projets

### TRAVAUX DE SECURITE DANS LE BOURG

La municipalité a engagé une étude de faisabilité afin d'améliorer la sécurité dans le bourg, réduire la vitesse des véhicules et organiser le stationnement. Les aménagements envisagés sont les suivants :

**Au niveau des deux entrées de la commune**, une résine de couleur claire sur chaussée sera mise en place afin de marquer l'entrée de l'agglomération.

**Entrée de bourg route de Limoise** : à l'image de l'entrée sud, des plantations seront réalisées à l'entrée nord à partir du panneau d'agglomération sur une quinzaine de mètres pour former un effet de porte.

Afin de réduire la vitesse des véhicules il sera réalisé deux systèmes d'écluses doubles sur la Route de Limoise. De ce fait, la largeur de la chaussée sera réduite ponctuellement à l'emplacement de ces aménagements à 3,50 mètres, n'offrant la possibilité au passage que d'un seul véhicule où la priorité pourra être donnée aux véhicules sortants de la commune. Dans les

deux systèmes, les écluses seront réalisées sous forme d'ilots végétalisés et elles seront espacées au maximum d'une quinzaine de mètres. Ce dispositif est un des plus pertinents pour modérer la vitesse car, même si le trafic est faible, la déflexion de trajectoire fera ralentir les véhicules et, dans le cas d'un trafic important les véhicules seront obligés de s'arrêter.

Afin de bien positionner ces écluses, un dispositif test amovible sera installé pendant plusieurs semaines et permettra de mesurer l'efficacité du système.



*Exemple d'aménagement en écluse*

## Du stationnement sur chaussée Route de Limoise et en cœur de bourg avec six zones possibles

Les peintures sur chaussée matérialiseront ces places de stationnement

Lorsque la configuration des lieux le permet, ces zones de stationnement pourront être délimitées par des îlots de voirie. La largeur de la chaussée sera réduite ponctuellement à 3,5 mètres, ne permettant le passage que d'un seul véhicule et donc limitera la vitesse ;

### Aménagement Rue du 19 Mars 1962

Afin de répondre à la demande de stationnement en centre bourg et de faire respecter le sens interdit à partir de la Route de Coulevre, du stationnement sur chaussée sera aménagé : côté place sur une distance moyenne de 25 mètres (5 places en moyenne) avec un îlot de voirie également installé. La largeur de la chaussée sera réduite à 3,5 mètres n'offrant la possibilité au passage que d'un seul véhicule et dissuadera les véhicules d'emprunter le sens interdit.

## PROJETS IMMOBILIERS

La commune a obtenu en 2024 le label « **village d'avenir** ». Ce label devrait permettre le financement de projets visant au développement et à l'attractivité de la commune. Franchise est associée dans cette démarche à la Communauté de communes avec d'autres communes du périmètre. L'axe prioritaire est le logement et les actions permettant d'accroître l'offre de logement locatifs en particulier dans les bourgs.

Dans cet objectif, la commune est en cours d'acquisition de deux biens situés en plein cœur du Bourg : l'ancien hôtel du centre (**maison Beaupertuis**) et une **petite maison dans le Rouetton**. Les deux bâtiments feront l'objet de rénovation pour mise aux normes et économies d'énergie. La destination finale de ces deux bâtiments est en cours d'étude.



À noter que la commune a vendu cette année la **maison dite « Despret »** qui n'a pas trouvé sa vocation publique.

Une étude est également en cours pour le **lotissement « Chenevière »** afin de le rendre attractif et lui donner de la visibilité. La seule possibilité de construction de logements dans la commune est sur ce lotissement. Pour l'instant, aucun projet n'a vu le jour aussi la commune étudie le projet de construction d'une maison pour mise en location. Construction qui devra respecter des normes environnementales strictes et s'insérer dans le paysage.

## LA PLACE PIERRE BRIZON RENOVÉE

Dans la continuité de la rénovation des abords de la mairie et de la place Marguerite Chanier en 2023, c'est au tour de la place Pierre Brizon d'être rénovée. Les trottoirs des deux côtés de la chaussée seront décaissés et reconstitués avec un matériau solide qui facilitera le cheminement des piétons. Des places de stationnement vont être matérialisées sur la chaussée. Les travaux ont commencé le 10 juin et sont réalisés par le Syndicat de voirie.



## TRAVAUX SUR L'ÉGLISE

Un audit de la toiture a été réalisé en début d'année. Il s'avère que deux portions de toitures sont à changer, des infiltrations sont constatées et des chutes de tuiles nombreuses. L'ensemble du reste de la toiture nécessite aussi un sérieux resuivi.

Un **chantier** va être entrepris avec l'accompagnement de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles). Ces travaux sont onéreux, mais l'église étant monument historique, les subventions couvriront une grosse partie de la dépense. Le chantier par son ampleur durera plusieurs années. Dans l'immédiat, l'autorisation a été donnée par la DRAC de remettre à neuf l'électricité intérieure de l'église qui a besoin d'une mise aux normes urgente.

# Le dossier : Finances communales

## COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Ce compte qui trace la réalisation des dépenses et des recettes de la commune pour l'année 2023 a été voté le 26 mars 2024.

### Investissement 2023

	Prévu	Réalisé
Dépenses	383 883,16 €	34 473,09 €
Recettes	383 883,16 €	56 919,60 €

En 2023 a été réalisé l'achat de divers matériels pour 4 500 € (dont un **véhicule léger d'occasion** pour la commune). Le paiement du solde des **travaux sur la mairie** et des travaux d'économie d'énergie sur les **logements communaux** (20 000 €) a été fait. Des travaux d'**éclairage public** ont été réalisés pour moderniser les ampoules et le réseau afin de diminuer la consommation électrique et le coût. Par ailleurs, 6 000 € ont été consacrés au **remboursement de la dette**.

### Fonctionnement 2023

	Prévu	Réalisé
Dépenses	741 333,72 €	361 419,66 €
Recettes	741 333,72 €	794 063,18 €

Les **dépenses** financent le fonctionnement de la **mairie** et de **l'école** ainsi que les **subventions et participations à d'autres organismes** (Service incendie, Syndicat de voirie, Syndicat départemental d'énergie et les associations de la commune entre autres).

Le **Syndicat de voirie** a rénové une partie de la route vers les Daneriaux. Le Syndicat a également réalisé les travaux d'embellissement de la place Marguerite Chanier : les enrobés ont été refaits, le monument aux morts restauré, du mobilier urbain a été installé et des plantations de fleurs réalisées.

Les **recettes** sont constituées principalement par les impôts locaux tels que la **taxe foncière** et la **taxe d'habitation** (progressivement supprimée et compensée par l'État) et par les **dotations de l'État**.

### Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : + 22 446,21 €  
Fonctionnement : + 432 643,53 €  
Résultat Global : + 455 089,74 €

La **situation financière de la commune** est considérée comme bonne par la Direction des Finances de l'État.

## BUDGET 2024

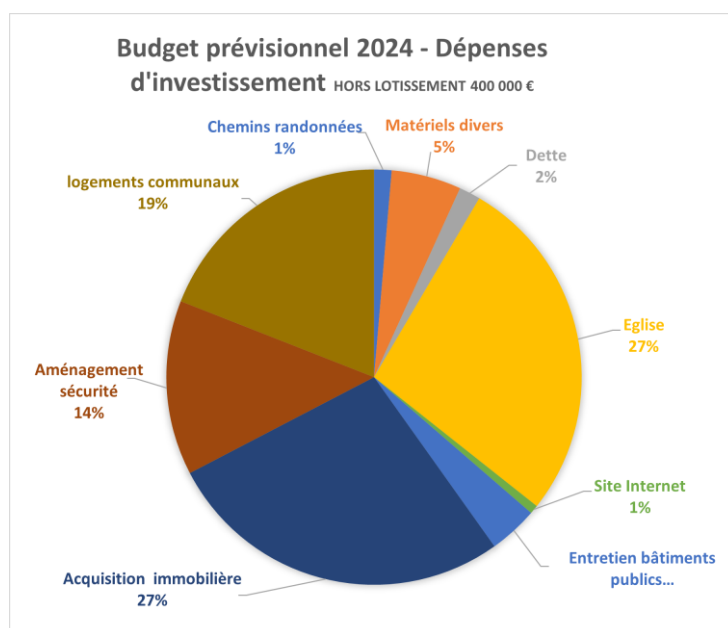
Le budget a été voté le 26 mars 2024.

### Investissement 2024

	Crédits nouveaux
Dépenses	777 607,32 €
Recettes	777 607,32 €

Les **dépense d'investissement** 2024 concernent :

- l'**acquisition de matériel** pour 20 000 € ;
- l'**aménagement de chemins de randonnées** pour 5000 € (non consommé en 2023) ;
- la **refonte du site internet** pour 2 500 € (report de 2023) ;
- la **restauration des toits de l'église** pour 100 000 € (subventions attendues pour ce projet) ;
- l'**entretien des bâtiments publics** pour 84 000 €, dont le nettoyage des façades de l'école et logements voisins et des travaux d'économies d'énergie sur les logements communaux ;
- le **remboursement de la dette** 6 000 € ;



- Une **acquisition immobilière** dans le bourg pour 100 000 € ;
- Des **travaux de voirie** visant à sécuriser la traversée de la commune pour 50 000 €.

Un **projet** est en cours d'étude pour favoriser la **construction sur le lotissement communal** de « Chenevière ». Une dépense de 400 000 € est prévue.

Ces projets feront l'objet de demandes de subventions. Les montants ont été inscrits au budget.

Les recettes sont constituées par de l'épargne, un emprunt et des subventions. À noter que la maison dite « Despret » a été vendue, faute de projet financièrement raisonnable.

Rappel : l'entretien des voiries communales est payé au Syndicat de voirie d'Ygrande sur le budget de fonctionnement (110 000 € en 2024).

### Fonctionnement 2024

Dépenses : 862 893,53 €

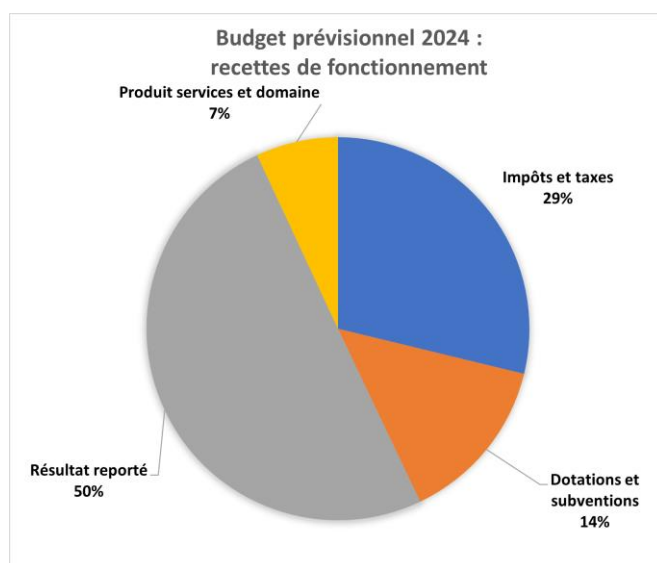
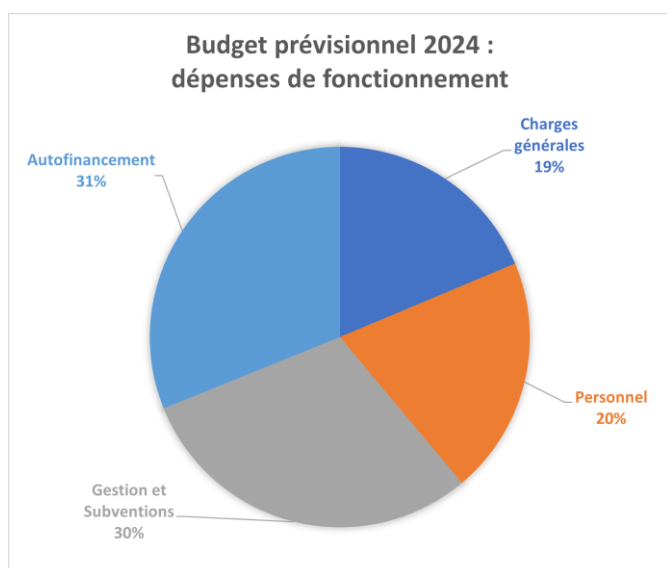
Recettes : 862 893,63 €

Ce budget finance le fonctionnement de la mairie et d'autres bâtiments communaux, ainsi que celui de l'école. La commune poursuivra le soutien aux associations de Franchesse afin de favoriser l'activité économique, culturelle et sportive. Le budget 2024 permettra de poursuivre l'amélioration du cadre de vie par l'embellissement et le fleurissement des espaces publics dans le respect du développement durable, le développement du tourisme en lien avec le projet tourisme de la Communauté de communes en bocage bourbonnais et le maintien des services publics.

Les recettes sont constituées par le produit des impôts locaux pour 248 000 €, les dotations de l'État pour 122 000 €, et les produits divers pour 60 000 €. Le financement est aussi assuré par les excédents de fonctionnement reportés pour 433 000 €.

À noter que la section de fonctionnement permet un autofinancement des investissements 2024 de 268 500 €.

Le taux de fiscalité de la taxe foncière est resté inchangé.



## BUDGET 2024 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le budget 2024 de **fonctionnement** s'élève à 11 932 €. Il est financé par la taxe assainissement pour 10 800 € et par l'épargne pour le solde.

En **investissement**, le budget s'élève à 60 843 €.

Seront réalisés divers **travaux** d'amélioration des ouvrages : entretien des lagunes et raccordement d'un bâtiment au réseau. Ces travaux sont financés en auto-financement.

Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro :

- Éric Bouchon,
- Vincent Lecocq,
- Christine Prieur,
- Léa Sallé,
- Gérard Vernis.



# Partenaires

## EPICERIE SOLIDAIRE

Cette structure fait maintenant partie des services indispensables à la population. Depuis sa création en 2012, l'Épicerie solidaire n'a cessé d'aider des **familles en difficultés financières passagères** permettant de réaliser des économies et ainsi de régler de plus en plus de problématiques financières. En 2023, l'Épicerie solidaire a soutenu 242 familles (bénéficiaires et aides d'urgence), soit un total de 550 personnes, confirmant ainsi l'augmentation de la précarité des familles du territoire constatée en 2022.



Ces familles, ayant signé un contrat avec l'Épicerie, bénéficient d'un **accompagnement** dans le règlement de leurs factures, dans leurs achats alimentaires, dans le maintien du lien social avec les animations qui leur sont proposées. Le suivi avec la conseillère en économie sociale et familiale qui

accompagne chaque famille le temps de son contrat à l'Épicerie permet de stabiliser une situation financière qui reste souvent fragile.

Depuis janvier 2022, la structure s'est développée et comporte aujourd'hui **deux secteurs d'activité**, tous les deux supports d'insertion : l'Épicerie solidaire et le Service au territoire. Le Service au territoire est devenu en deux années, un véritable « concierge » du territoire permettant aux associations, collectivités... d'être soutenus dans leur activité événementielle mais pas que puisque la structure a aussi permis d'accompagner le Centre social 1,2,3 Bocage dans le lancement de son service de portage de repas en effectuant les livraisons chez les particuliers. Concernant le chantier d'insertion, 30 personnes du territoire ont travaillé durant l'année.

Plus d'informations sur le site : [www.epicerie-solidaire-bocage03.fr](http://www.epicerie-solidaire-bocage03.fr)

## ADEQUAT

Les **ateliers créatifs** animés par l'association Adéquat (centre social situé à Bourbon) permettent de se retrouver chaque **lundi** après-midi (de 14h00 à 17h00) dans l'**ancien presbytère de Franchesse** pour vivre un moment convivial. Les participants partagent des savoir-faire, des idées, des envies qui débouchent souvent sur la conception d'œuvres collectives pour les Ehpad, les enfants, le Téléthon... L'idée est de se retrouver dans la bonne humeur, sans préjugés et de créer du lien, en plus les lundis créatifs sont gratuits.

L'association Adéquat a également repris l'organisation et la gestion du **club informatique** tenu jusqu'à présent par l'Amicale laïque. Les animatrices de notre partenaire associatif, le Mazier, viennent chaque **vendredi** (hors vacances scolaires) pour assurer l'animation auprès des personnes inscrites. Depuis janvier 2024, le coût de cette activité est pris en charge par une subvention obtenue par Adéquat pour faciliter l'accès au numérique, apprendre et contribuer à rompre l'isolement.

Contact : [accueil.adequat@gmail.com](mailto:accueil.adequat@gmail.com) - 04 70 67 12 63

## SICTOM : COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Pour respecter la loi, diminuer la pollution et freiner le coût de la TEOM (**taxe d'enlèvement des ordures ménagères**) que tout le monde paye, il va falloir alléger le poids des poubelles, diminuer les déplacements en déchetterie et surtout produire nous-même notre engrais naturel... En résumé, **COMPOSTER !**

C'est un geste simple qui doit devenir un réflexe. En cuisinant, en nettoyant vos espaces verts, en cueillant vos fleurs.... Pensez à mettre **dans votre composteur** : les épluchures, les restes de repas, le marc de café et sachets de thé, les coquilles d'œufs, de noix, de noisettes, les rouleaux et papiers essuie-tout, les fleurs, plantes et feuilles mortes, la sciure et copeaux de bois.

**Pas de composteur ???** Le Sictom de Cérilly met à disposition **gratuitement des composteurs en bois**. Adressez-vous à la mairie pour commander. Un guide du compostage livré avec chaque composteur vous donnera les principaux conseils pour obtenir un compost de qualité et « fait maison ».

Pour ceux qui ne peuvent pas avoir un composteur individuel, le Sictom a installé un **composteur public** en face du cimetière où chacun peut déposer ses déchets organiques et **QUE** ses déchets organiques. Pas de verre, pas de plastique, etc.

Un geste citoyen et responsable



## SICTOM TRI DES ORDURES

Même si des **progrès** ont pu être constatés sur la commune de Franchesse, et nous vous en remercions, **il reste encore trop d'erreurs de tri des déchets !** C'est pourquoi, nous faisons ici un nouveau rappel.

### Que sont les ordures ménagères ?

Les ordures ménagères sont les déchets que les foyers produisent au quotidien et qui finissent à la poubelle (ex : déchets alimentaires, papiers et emballages, végétaux, coton-tige...).

Par conséquent les déchets dangereux (piles, solvants, seringues, pots de peinture...), les appareils électriques, les encombrants et les vêtements ne sont **pas des ordures ménagères** et font l'objet d'une recommandation spécifique. Si vous avez un doute vous pouvez consulter le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R55997> pour connaître exactement la bonne façon de trier, ou vous rendre directement en déchetterie.



A noter qu'un point de collecte situé en face le cimetière est disponible pour les **vêtements**.

### Alors, comment trier les ordures ménagères ?

Maintenant que la définition « d'ordure ménagère » est connue, concentrons-nous sur le tri.

Il faut distinguer deux types de déchets :

- Les déchets recyclables,
- Les déchets non recyclables.

### Les déchets recyclables on en fait quoi ?

Tous les déchets recyclables de type **emballage** :



- papier, carton (boîte de céréales, boîtes à pizza, papier cadeau...),

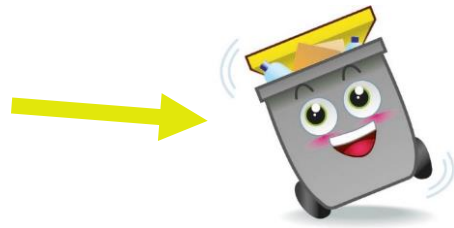


- acier, aluminium (boîte de conserve vide, canette, barquettes...),



- plastique : (bouteille d'eau, de shampoing, emballage de charcuterie...).

Tous ces déchets iront en vrac dans la poubelle jaune, collectée le jeudi matin des semaines impaires.



Le **verre** (ex : bouteilles en verre, bocaux...) ira dans le container vert qui se trouve en face du cimetière communal.



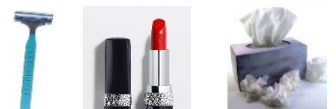
Les **déchets alimentaires** (ex : restes de repas, épluchures...) et les **déchets verts** (ex : feuilles mortes, brindilles, tonte...) iront quant à eux dans le composteur.



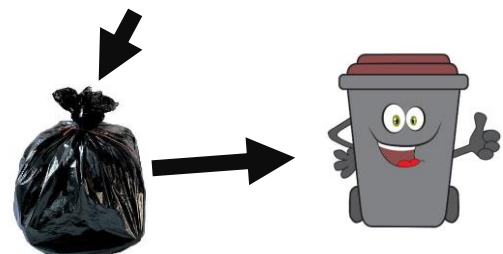
Composteur qui peut être réservé auprès de la mairie et qui vous sera livré à domicile à réception.

### Et les déchets non recyclables alors ?

Les déchets non recyclables (ex : essuie-tout, coton, coton-tige, couches...)



iront dans un sac noir fermé placé dans le bac à ordures ménagères.



La collecte de ces bacs se fait le jeudi matin des semaines paires.

Et s'il reste des doutes, il ne faut pas hésiter à consulter l'outil en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R55997>

Bon tri à tous !

## BILAN ET PERSPECTIVES

Pour la rentrée de septembre, huit enfants de grande section partent pour l'école primaire de Saint-Plaisir et un enfant de petite section quitte l'école suite au déménagement de ses parents.

Concernant les arrivées, il y a cinq enfants qui entrent en petite section.

Les **effectifs** seront donc les suivants : 5 enfants en moyenne section et 6 en petite section soit 11 élèves au total.

Les parents qui souhaiteraient **inscrire** des enfants en très petite section à partir de la rentrée de janvier sont invités à prendre contact avec l'école au 04 70 66 27 00.

## ASSOCIATION DES ECOLES

L'Association des écoles de Franchesse/Saint-Plaisir (AEFS) a pour **objet** de récolter des fonds pour financer des sorties scolaires et extra-scolaires à but éducatif, pédagogique et culturel.

Elle se compose de six **membres** actifs parents d'élèves et surtout bénévoles.

Les **ressources** de l'association proviennent des diverses actions proposées aux familles des deux écoles.

Pour l'année 2023-2024, nous avons organisé trois ventes de gâteaux Bijoux (844,50 €), deux ventes de chocolats (593 €), deux soirées à thème, une collecte de ferraille (1492 €), la kermesse des écoles et une dernière soirée à thème le 5 juillet. Soit un total de 2849,50 € sans compter la kermesse. Toutes ces actions seront reconduites l'année prochaine.

Grâce à tout cela, les enfants de l'**école maternelle** de Franchesse ont pu participer aux différentes **rencontres proposées par l'USEP**, « la maternelle enjeux », « le p'tit bal », randonnée urbaine et randonnée en forêt de Tronçais.

Les élèves de l'**école de Saint-Plaisir** ont pu bénéficier de plusieurs **interventions de l'ADATER** tout au long de l'année et d'un **voyage scolaire** de deux jours au Futuroscope.

L'équipe AEFS tient à remercier tous ses **partenaires**, les mairies, les parents d'élèves, les autres associations des deux communes et tous les bénévoles qui les accompagnent pour pouvoir offrir aux enfants de merveilleux souvenirs.

Activités à venir :

- Vendredi 20 septembre : assemblée générale de l'association,
- Courant septembre : vente de gâteaux Bijoux (ouvert à tous, demander un catalogue en mairie),
- 31 octobre : Fête d'Halloween, en collaboration avec l'animatrice de Saint-Plaisir.

# Activités des associations

## CLUB DES LANCIERS

Cette association accueille les retraités quel que soit leur âge. En 2024, dix-neuf personnes ont adhéré et prennent part régulièrement aux activités. Les membres se réunissent tous les 15 jours dans la salle polyvalente ou celle des associations pour des jeux de société, la belote étant le plus prisé.

Quelques repas sont aussi l'occasion de se retrouver ; au restaurant en fin de printemps et à Noël et autour d'un barbecue l'été.

Cette année les personnes présentes à l'assemblée générale de mars ont émis le souhait de varier les plaisirs et de pouvoir proposer quelques sorties dans les environs. Ainsi, le 5 juin, douze personnes se sont rejointes Place Marguerite Chanier pour un covoiturage jusqu'aux écluses de Cuffy, non loin de Nevers dans la Nièvre. Profitant d'un soleil radieux, ce jour-là, ils ont pu monter à bord du bateau-promenade Le Latéral pour découvrir le pont-canal du Guétin, qui permet au canal latéral à la Loire de passer au-dessus de l'Allier, ses écluses en escalier et la vue sur l'Allier sauvage.

Cette croisière était agrémentée d'informations historiques, géographiques, scientifiques données par le capitaine du bateau mais aussi d'un délicieux repas servi à bord.

Ce moment très agréable et enrichissant fut très apprécié des participants.



*Les membres du Club des Lanciers en attente de monter sur le bateau promenade aux écluses de Cuffy.*

Pour tout renseignement et adhésion : contacter Thérèse Thuard, présidente, au 04 70 66 26 84.

## COMITE DES FETES

Le comité des fêtes a débuté l'année par la **soirée choucroute** du 10 février. La bonne humeur était comme toujours au rendez-vous.

Le samedi 15 juin, nous avons dû annuler le **concours de pétanque** pour cause de mauvais temps. Nous avons tout de même partagé un repas avec les personnes les plus déterminées à jouer.

Les **prochaines festivités** sont :

- la fête patronale du 2 au 5 août (voir affiches),
- le repas animé du 2 novembre.

Pour rester informé de tous nos événements, si vous souhaitez apporter vos idées ou faire partie de l'association, abonnez-vous à notre page Facebook.

Cette année, nous avons un nouvel arrivant, nous lui souhaitons tous la bienvenue.

Nous tenons aussi à remercier tous les bénévoles pour leurs dévouements tout au long de l'année et surtout pour la prochaine fête patronale à venir qui est toujours très éprouvante pour tout le monde.

## LUCKY COUNTRY TIME

L'association Lucky Country Time compte 38 adhérents en cette fin de saison.

Après deux années d'existence nous sommes ravis, d'autant plus que nos adhérents sont assidus, volontaires et enthousiastes et toujours disponibles pour les diverses manifestations organisées, lors des démonstrations de danses et lors de nos deux bals annuels. Nos projets futurs : l'organisation d'une brocante le 15 septembre 2024 à Franchesse et la venue d'un chorégraphe country pour notre bal du 22 mars 2025.

Nous tenons à remercier chaleureusement la commune de Franchesse pour le prêt gracieux de la salle de cours ainsi que pour la subvention allouée à l'association.



N'hésitez pas, venez nous rejoindre en septembre. Les cours ont lieu le mardi après-midi de 14h30 à 16h30 et le mercredi soir de 18h00 à 21h00.

## CHŒUR DES LANCIERS

L'association Le Chœur des Lanciers créé au printemps 2023 a donné son 4<sup>e</sup> concert le 30 juin dernier en l'église Saint-Étienne de Franchesse. Cet ensemble vocal à 4 voix mixtes a pour objectifs de présenter des concerts et autres prestations mettant en valeur le répertoire classique et lyrique grâce à l'interprétation d'œuvres de grands compositeurs dont Mozart, Bach, Verdi, Rossini, Fauré, Tchaïkovsky, Saint-Saëns et bien d'autres.

Pour la saison prochaine, le Chœur des Lanciers a le projet de proposer un concert consacré à Vivaldi en mai 2025. Seront au programme le Gloria et le Magnificat, œuvres pour solistes, chœur et orchestre.

De ce fait, l'association recrute jusqu'à fin septembre, notamment des altos. Les personnes souhaitant s'engager dans ce projet sont bienvenues et peuvent contacter la présidente ou la chef de chœur (coordonnées ci-dessous). Pour les non-lecteurs, un minimum de trois ans d'expérience chorale est exigé.

Le prochain concert du Chœur des Lanciers aura lieu à Valigny le 7 septembre 2024 à 17h00 et les répétitions pour le programme Vivaldi débiteront dès le jeudi 12 septembre.

Contact : CALesLanciers@proton.me - 06 32 98 34 43 (Sylviane Garnier, présidente) - 06 72 89 22 43 (Véronique Sure, chef de chœur).

## SOIREE DES FERS DE LANCE

**12<sup>e</sup> NUIT DES FERS DE LANCE**

**SAMEDI 26 OCTOBRE 2024**

OUVERTURE DES PORTES À 19H  
SALLE POLYVALENTE DE FRANCHESSE (03)  
NAVETTE GRATUITE : INSCRIPTIONS AU 07.86.05.60.49

**SONICLADYLAND.ORG**

BOURBONNISH SPOKEN !

PAF 9€ GRATUIT - 12 ANS

LOVARRAN  
SAINT-MENOUX/MOLLES

FREEDOM CITY  
NOYANT/BESSON/YZEURE

GROGNE  
AGONGES/SAINT-AUBIN/SDF

LES VIPÈRES  
SAINT-MENOUX/MOULINS/LYON

COPYCAT  
LA CHABANNE/NEVERS

AL ASHAB  
BOURBON/SAINT-AUBIN

PETRICHOR  
COSNE-D'ALLIER

DJ SET TRIBAL GROOVE  
BOURBON/MENDE

+ BOIRE ET MANGER BOURBONNAIS + EXPO

Logo: SONIC LADYLAND SINCE 1997 ET LE VILLAGE DE FRANCHESSE PRÉSENTENT LA

Logo: BOURBONNAIS

Logo: Or Hop'it BRASSERIE

Logo: ALIER D'OR BOURBONNAIS

Logo: SOUDIC

Logo: P

Logo: TOMBACOM

# Biodiversité à Franchesse : les chauves-souris

Village rural, Franchesse possède un important patrimoine naturel que la commune a à cœur de protéger et de mettre en valeur.

Une étude de l'Observatoire de la biodiversité sur les populations de chauves-souris a été réalisée sur une parcelle du sud de la commune pendant deux jours de l'été 2023.

Les espèces sont identifiées par analyse acoustique sur deux passages (P1 et P2) à l'aide de logiciel audio. Des probabilités de présences pour chaque espèce sont calculées et permettent de confirmer ou non leur présence dans la parcelle.

## ETAT DES POPULATIONS DE CHIROPTERES

Au total ce sont **13 espèces** qui ont été **enregistrées**, dont 11 à coup sûr. En effet, un seul contact de grande noctule a été enregistré et la très grande rareté de cette espèce nécessite une prudence dans l'interprétation de sa présence. La deuxième espèce avec un risque d'erreur probable est le minioptère qui a comptabilisé peu de contacts et la rareté de l'espèce sur le département est assez élevée. Hormis ces deux espèces, trois autres espèces sont considérées comme menacées (Barbastelle, Grand Murin) ou quasi-menacée (Noctule commune). Pour comparaison, l'Allier, sur l'ensemble du département, accueille une vingtaine d'espèces. Le site accueille donc une bonne diversité d'espèces avec une part non négligeable d'espèces à enjeux de conservation.

### Espèces inventoriées

Nom français	Nom scientifique	P. 1	P. 2
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	2	55
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	110	81
Minioptère	<i>Miniopterus schreibersii</i>	6	13
Murin de grande taille	<i>Myotis cf. myotis</i>	0	2
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	22	20
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	20	36
Murin groupe Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	3	24
Grande Noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	1	0
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	4	86
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	0	124
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	11	52
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	711	594
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	0	4

Il est intéressant d'attribuer à chaque espèce un indice d'activité, afin de mieux quantifier l'intérêt du site d'un point de vue chiroptérologique. Les indices

d'activité sur les deux passages sont calculés par rapport aux référentiels nationaux qui s'appuient sur une base de données conséquente (Vigie-Chiro). La majorité des espèces présentent des activités fortes. La parcelle et ses alentours accueillent donc des conditions favorables aux chauves-souris.

L'espèce qui présente l'indice d'activité le plus fort est la noctule commune.

### Zoom sur la Noctule commune

Cette chauve-souris fait partie des plus grandes espèces d'Europe. Son habitat privilégié est la forêt où elle occupe des gîtes arboricoles (tronc creux, trou de pics...) pour élever les jeunes.

Cette espèce est migratrice et elle peut parcourir plusieurs milliers de kilomètres entre ses gîtes hivernaux et estivaux.



### MIEUX CONNAITRE LES ESPECES PRESENTES SUR LE SITE

L'écoute en continu sur la nuit permet de se rendre compte de l'activité des chauves-souris durant la nuit. Pour rappel, l'enregistreur a été posé à l'entrée de la parcelle non loin d'une jonction entre deux haies hautes encadrant le champ. Parmi les espèces inventoriées, on peut les regrouper selon leur comportement de vol :

#### Espèces volant haut en milieu ouvert

On remarque que ces espèces ont une forte activité en fin de nuit et dans une moindre mesure en début de nuit. Sur ces plages horaires, les chauves-souris sortent et rentrent aux gîtes. La forte activité en fin de nuit pourrait laisser penser à la présence d'un gîte autour de la parcelle.

#### Espèces volant en lisière à milieu ouvert

Pour la **Pipistrelle commune**, l'activité est importante sur la première moitié de nuit puis à la levée du jour.



La parcelle semble donc un terrain de chasse privilégiée pour l'espèce qui affectionne tout particulièrement chasser en lisière de

haies. De plus, des cris sociaux ont été inventoriés. Ces types de cris sont émis pour communiquer entre congénères, ils sont donc souvent émis proche des gîtes ou sur les zones de chasse.

## Espèces volant en milieux encombré proche de la végétation

Toutes les espèces de murins présentent une activité plus centrée sur le milieu de la nuit sans avoir de longues plages horaires d'activité constante. On peut donc penser que la parcelle est une zone de transit vers des lieux de chasse. En effet, ces espèces utilisent les haies à la fois pour se déplacer et pour chasser au sein de la canopée.

### PROTEGER CET ANIMAL FRAGILE

Objet de croyances et préjugés infondés, la chauve-souris est en fait un animal fragile. Elle n'a cessé de subir de plein fouet les agissements de l'homme à l'origine de la destruction des milieux naturels. Aujourd'hui, en France la chauve-souris est **protégée par la loi du 10 juillet 1976**, tout comme son habitat d'ailleurs... Un juste retour des choses pour ce mammifère hautement persécuté pourtant d'une grande utilité. La loi interdit strictement à toute personne de transporter des chauves-souris, qu'elles soient mortes ou en vie, de les déranger, de les capturer, de les détruire et de les mutiler ou bien encore de les naturaliser.

Il est possible de protéger la chauve-souris en installant des gîtes adaptés.

En France métropolitaine, on dénombre trente-quatre espèces de chauves-souris appartenant à différentes familles.

Toutes ces chauves-souris et, plus largement, toutes les espèces présentes en Europe sont **insectivores**. Elles représentent une aide précieuse pour l'homme et les cultures car elles dévorent chaque nuit 50 % de leur poids en insectes nocturnes comme les papillons de nuit, les coléoptères, les moustiques...). Le rôle dans l'écosystème de ce mammifère volant est vraiment important. Par ailleurs, ses déjections sont utilisées, avec les excréments d'oiseaux, pour préparer une substance fertilisante riche en azote, le guano.

Toutes ces chauves-souris ont **besoin de haies et d'arbres** vivants et morts pour se reproduire et nicher et elles ont besoin d'insectes pour se nourrir d'où la nécessité de réduire les pesticides chimiques et de favoriser la pousse d'arbres et de haies. Les chauves-souris sont d'excellentes **pesticides naturels**. Et elles sont inoffensives.

## Activités économiques à Franchise

### MEDAILLES DEBARNOT

Ferme Debarnot : une belle médaille d'argent au concours général agricole du salon de l'agriculture de Paris a été obtenue pour le yaourt au lait de vache de ferme aromatisé au citron

Une belle récompense après les deux médailles du concours de Lyon cette automne.



### SALON DES PRATICIENS DU BIEN ETRE AU CHUCHAL

Un regroupement de 27 professionnels du bien-être est venu au contact du public fin décembre 2023 dans les locaux du Chuchal. Les disciplines sophrologie, coaching, naturopathie, réflexologie, médecine traditionnelle chinoise, feng shui, yoga, ont été présentées.



### ANNIVERSAIRE DE LA BOULANGERIE

Un an déjà depuis l'ouverture de notre boulangerie-pâtisserie « Chez Manon ». La qualité des produits et l'accueil souriant ont conquis petits et grands. Un grand merci à Manon, Cyril, Dominique et Hugo.



### LA TETE A L'ENVERS



# Fête patronale

**Vendredi 2 août 2024**  
**Fête patronale**  
**Concours de pétanque**  
**en doublette 4 parties**

RESTAURATION SUR PLACE

**Stade des Tutelles**

Inscription sur place à partir de 19h  
début des jeux à 20h

Inscription  
14 €



Organisé par le Comité des Fêtes de Franchise  
Lots pour tous les participants à l'issue :  
Jambon Rosette Apéritifs et de nombreux autres lots

Pour toutes informations contactez le 06 44 25 08 19  
<https://www.facebook.com/comitedefranchise>

**Samedi 3 août à 14 h**  
**Rifles de la fête patronale**  
**Franchise**



Partie spéciale  
vendu d'avance  
bons d'achats  
à gagner

Ouverture de la salle 13h30 début 14h

Restauration sur place

De nombreux lots à gagner :  
bons d'achats  
poubelles garnies  
apéritifs



Pour plus d'informations contactez le 06 44 25 08 19  
<https://www.facebook.com/comitedefranchise>

**Dimanche 4 août 2024**  
**Fête patronale Franchise**  
**Marché de producteurs**

De 9h à 12h



Devant la salle  
des fêtes de  
Franchise

Pour tout renseignements contactez le 06 44 25 08 19  
<https://www.facebook.com/comitedefranchise>

**Dimanche 4 août**  
**Fête patronale Franchise**  
**Repas Jambon Frites à 20h**

**Menu: 16 €**



Salade composée  
Jambon à la broche  
Frites  
Fromage  
Dessert



Repas derrière la salle des fêtes de Franchise  
à réserver avant le 29 juillet au 06 44 25 08 19  
ou par mail [comitedesfetesdefranchise@gmail.com](mailto:comitedesfetesdefranchise@gmail.com)  
<https://www.facebook.com/comitedefranchise>

# Franchesse

## Fête patronale 4 jours

Vendredi 2 août

A partir de 19h Concours de pétanque  
au stade des Tutelles

Samedi 3 août

14h Rifle bons d'achats partie spéciale  
et numéro de la chance

21h30 Retraite aux flambeaux

Dimanche 4 août

A partir de 9h Marché de producteurs

15h Spectacle de majorette

17h Spectacle de Lucky country time

20h Repas jambon à la broche frites

Lundi 5 août

16h Jeux des enfants

organisé par l'association des parents d'élèves

A la tombée de la nuit Feu d'artifice

Bal gratuit et Fête foraine  
du samedi au lundi

Pour tout renseignements contactez le 06 44 25 08 19

<https://www.facebook.com/comitedefranchesse>

